

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – N°1 - Février 2002

*Edito*

## Le patronat picard absent sur le terrain

« Le Medef n'exclut pas la récession en 2002 ». Cette déclaration récente de Medef 80 montre que le patronat se place en victime de la situation économique. Mais c'est pour mieux masquer ses propres responsabilités.

Ainsi, l'enquête de conjoncture nationale de l'INSEE de décembre souligne le paradoxe de notre économie en 2001 : d'un côté, les familles consomment de façon soutenue, de l'autre, les entreprises ont, faute d'investir, causé le ralentissement de l'économie française. Quand on sait que les investissements des entreprises picardes sont régulièrement inférieurs à la moyenne nationale, on mesure toute la responsabilité des patrons dans les problèmes de notre région, notamment en raison de l'obsolescence de nombreux équipements.

De plus, l'écart entre la Picardie et le reste de la France se creuse ! Il y a 10 ans, les taux de chômage de la France et de la Picardie étaient les mêmes. Aujourd'hui, notre région accuse un retard de près de deux points. Quant au niveau du PIB par habitant, la richesse créée par chaque région, il place la Picardie au 15<sup>ème</sup> rang national alors que son poids démographique la situe en 10<sup>ème</sup> position. Et là encore, le retard de la région s'est accru ces dernières années.

Aussi, tout montre qu'en Picardie, les entreprises ne jouent pas leur rôle. C'est pourquoi la priorité en 2002 est qu'elles fassent d'abord preuve de plus de dynamisme et non de réduire à nouveau les charges et les règles sociales.

*Handicapés*

## L'emploi en grande difficulté

La place des personnes handicapées dans le monde du travail est un sujet tabou. Leur taux de chômage est très élevé en raison du refus du patronat d'employer des personnes handicapées. Un des moyens pour les entreprises et l'Etat de ne pas respecter leurs obligations d'embauche (\*) est, notamment, de fournir du travail aux Centres d'Aide par le Travail (CAT). Mais, même à ce niveau, les problèmes sont énormes, surtout en Picardie.

D'abord, les CAT picards n'offrent pas assez de places pour satisfaire la demande importante résultant du refus fréquent dans la région d'employer des personnes handicapées dans un cadre de travail ordinaire. Et ce n'est pas les 30 places supplémentaires (10 par département) prévues en Picardie en 2002 qui résoudront la question.

Ensuite, les deux principaux CAT employeurs de la région connaissent de graves difficultés financières. Celui de Saint-Quentin, agréé pour 74 places, accueille en fait 120 personnes handicapées, ce qui montre les besoins en la matière. Mais il accuse un déficit de 1,83 millions d'euros (12 millions de francs) et l'on va vers un dépôt de bilan. On en profiterait alors pour réduire l'accueil à 95 personnes, rejetant ainsi hors du système plus de 20% des intéressés.

Parallèlement, le centre Georges Couthon à Amiens connaît lui aussi d'importants problèmes financiers.

Connues de tous, ces difficultés sont pourtant passées sous silence. La raison est qu'en Picardie plus qu'ailleurs, il n'y a pas de volonté et d'impulsion pour apporter des solutions. Il est vrai que pour beaucoup, la question est encore plus souvent un sujet de compassion qu'un sujet économique. Surtout qu'il est rare que ces salariés soient dans la rue à manifester ...

(\*) La loi de 1987 fait obligation aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer au moins 6% de travailleurs handicapés ou équivalents (selon la nature de l'activité).

### **Internet : créer une véritable filière en Picardie**

Pour beaucoup de décideurs politiques et économiques picards, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) se résument à l'installation de centres d'appel aux quatre coins de la région. Autrement dit, les NTIC picardes sont pour eux l'occasion de remplacer les emplois non qualifiés de l'industrie par des emplois non qualifiés du tertiaire, avec son lot de précarité, bas salaires et conditions de travail très difficiles. De plus, la liquidation du centre Abell et la fermeture de celui de Kertel, tous deux situés à Amiens, montrent que ces centres sont loin d'être l'eldorado promis par nos élus. C'est pourquoi il est nécessaire de développer en Picardie une véritable filière économique autour des NTIC, avec tous les domaines s'y rapportant. Pour y parvenir, il faut aussi une main d'œuvre qualifiée. Or, le gouvernement a décidé de créer des « Ecoles de l'Internet » pour répondre aux besoins de formation et de recherche dans le domaine des sciences de l'informatique appliquées à l'Internet. Les premières ont été ouvertes à Marseille et Bourges. Pourquoi pas une école dans le nord de la France, située en Picardie ? Cela permettrait de placer enfin notre région en pointe dans un secteur porteur.

## De la formation au formatage

**Mis en place depuis sept mois, le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) pour les chômeurs correspond surtout à l'adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins les plus immédiats des entreprises.**

Officiellement, le PARE n'a que des avantages pour les chômeurs. Il a permis de mettre fin à la mesure injuste de dégressivité des allocations chômage, mise en place en 1992 ... par ceux qui, aujourd'hui, la suppriment ! Mais l'accompagnement personnalisé, le suivi sur mesure des chômeurs qui devaient les conduire à l'emploi sont loin de tenir leurs promesses. En effet, sept mois après son application, le PARE se solde par une restriction de l'accès des demandeurs d'emploi aux formations. D'ailleurs, pour le directeur adjoint de l'UNEDIC, « le PARE consiste à photographier le chômeur de manière à l'accompagner vers une petite formation. Il s'agit d'une adaptation à un poste de travail ». Autrement dit, le dispositif consiste, d'une part, en une refonte des formations, orientées vers un retour rapide à l'emploi, pour réduire les dépenses qui y sont consacrées, et, d'autre part, à servir à adapter l'offre de travail aux besoins des entreprises. De plus, les formations doivent se faire dans la limite de la durée d'indemnisation, plus courte, et sont rarement diplômantes. Aussi, il devient de plus en plus difficile à un chômeur de suivre une formation longue pour acquérir une qualification, sauf à se la financer. On manque d'infirmières, mais ces restrictions empêcheraient un chômeur de suivre une formation pour le devenir !

Outre la durée raccourcie, se pose le problème du contenu de ces formations. Leur choix est désormais aux mains des ASSEDIC, très sensibles aux pressions patronales. Ainsi, les personnels de l'ANPE n'ont plus la possibilité de construire un projet professionnel à partir de la situation et des désirs du chômeur. Ils doivent seulement les faire rentrer dans les « cases » définies par le catalogue de formations établi par les ASSEDIC. Ce catalogue est construit en fonction des demandes des employeurs, pour ne conduire souvent qu'à des emplois où le recrutement est difficile en raison des mauvaises conditions de travail et des bas salaires.

Ainsi, l'individualisation du suivi des chômeurs prônée officiellement par le PARE apparaît, en fait, comme une uniformisation de leur prise en charge. De plus, leur formation s'apparente de plus en plus à un formatage de la main d'œuvre. Enfin, le fossé se creuse davantage entre les chômeurs indemnisés et les autres (55%), touchant le RMI ou l'ASS.

### **Constructions neuves : le succès du prêt à taux zéro.**

Même s'il ne constitue pas le financement le plus important des constructions neuves, le prêt à taux zéro est un élément essentiel du budget des Picards s'engageant dans un tel achat. Plus de la moitié d'entre eux (de 52 à 60% selon les années) en bénéficient. Ce résultat, plus important que la moyenne nationale, souligne une nouvelle fois la faiblesse de leurs revenus.

### **Intérim : 23000 emplois potentiels.**

Au troisième trimestre 2001, l'intérim a représenté 23243 postes de travail en équivalent temps plein en Picardie, soit l'équivalent de 3,2% de l'emploi régional, autant que l'emploi dans l'agroalimentaire picard ! Deux secteurs sont en pointe : l'équipement automobile et celui des pièces en matière plastique. La Picardie est une des régions qui a le plus recours à ce type d'embauche. Aussi, quand on entend le patronat picard dire qu'il a des difficultés à recruter, il faut comprendre qu'il a surtout des réticences à embaucher définitivement !

### **Education : scolarisation des enfants de 2 ans en baisse.**

La Picardie est une des régions où la formation initiale est la plus faible. Les résultats au bac le confirment. Pour lutter contre cela, les premières années d'éducation sont cruciales. Or, les derniers chiffres indiquent qu'en 2001, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans dans la Somme est passé de 36 à 34%. Or, les études montrent que la scolarisation dès 2 ans est un facteur de meilleure réussite scolaire. Ces données infirment les déclarations des responsables picards, de l'Etat comme des Collectivités territoriales, soulignant leurs efforts pour réduire les retards de la région en la matière.

### **Offres d'emploi : moins nombreuses et plus précaires.**

Les chefs d'entreprises offriraient beaucoup d'emplois, mais les chômeurs ne les accepteraient ou n'auraient pas les compétences pour les occuper. Sauf qu'en novembre 2001, le nombre d'emplois offerts a diminué de plus de 5% par rapport à novembre 2000. De plus, les offres d'emplois durables (durée supérieure à 6 mois) ont reculé de 17% alors que, dans le même, il était proposé 14% d'emplois temporaires en plus. A quand la révision ou la « refondation » du discours patronal ?